

## **Réunion du 13 mars 2018**

Le Syndicat des communes riveraines de la Risle s'est réuni mardi 13 mars 2018 à 18h30 à la Mairie d'Aube sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VERCRUYSSSE, Président du Syndicat.

**Présents** : MM.FERET, DE LESQUEN, Mme HOLTZAPPEL, M.MASQUELIER, Mme BOIS, MM.ROLAND, BIGOT, GANDIN, SERRIERE, VERCRUYSSSE, VIRLOUVET, Mme DURSun, MM.PAULHE, PINOT, LAMONTAGNE, Mme LEBRETON, MM.ROUAULT de COLIGNY, THOMPSON-COON.

**Excusés avec pouvoir** : Mme PRUNIER a donné pouvoir à Mme HOLTZAPPEL, M.COUSIN a donné pouvoir à M.PAULHE.

**Excusés** : M.BATREL, Mme SIMONARD

**Absents** : MM. GORJU, GAULTIER

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

M. FERET a été nommé secrétaire de séance.

### **Vote du compte de gestion et du compte administratif 2017**

Le compte de gestion dressé par le trésorier n'appelle ni observation, ni réserve.

Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

Excédent de fonctionnement reporté au 31/12/2017 : + 53 612,26 €

Excédent d'investissement reporté au 31/12/2017 : + 7 995,76 €

### **Débat d'orientation budgétaire**

Plusieurs élus s'étonnent que le budget soit voté par les délégués actuels alors que dans quelques mois, la composition du Syndicat va changer. Monsieur le Président déplore aussi cette situation mais répond que la loi doit être appliquée. Le fonctionnement du Syndicat doit continuer ; en effet, le budget doit être voté avant le 15 avril et ne pas le faire serait préjudiciable au Syndicat.

Des délégués estiment que les montants prévisionnels de certaines études notamment celle du Gué Fouché (Echauffour) sont élevés.

Le Comité Syndical prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget 2018.

### **Validation du projet de statuts**

Le projet de statuts validé le 27 novembre dernier doit être modifié ; en effet, le 21 décembre 2017, par arrêté préfectoral, les communes de Fay et Mahéru ont intégré la CDC des Pays de L'Aigle et Monsieur Ferret (Echauffour) a demandé si la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault pouvait avoir 1 délégué supplémentaire pour représenter la Guiel.

Des modifications ont donc été apportées aux statuts :

- 1 délégué supplémentaire pour la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault soit 4 (et non 3)
- Les délégués pourront être des élus et pas uniquement des délégués communautaires
- Le nouveau Syndicat sera installé lorsque l'arrêté préfectoral sera pris

Ce projet va être envoyé aux 2 CDC pour délibération.

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve ces modifications.

### **Etat d'avancement des projets**

➤ Etude RCE sur le moulin d'Aube, le moulin de Porte à Rai et le centre ville de L'Aigle

⇒ L'avant projet consiste en l'établissement d'un état initial et à la proposition de scénarios d'aménagement. Le rendu technique par le cabinet d'études devrait être remis au Syndicat en avril et une réunion pourrait avoir lieu mi-avril afin de valider les scénarios d'aménagement.

⇒ La phase projet viendra ensuite avec la réalisation des dossiers d'autorisation et le chiffrage des travaux

⇒ Les travaux sur le moulin d'Aube pourraient débuter en 2018.

➤ Etude RCE : suite

- Moulin à papier (L'Aigle) – Travaux
- Gué Fouché (Echauffour) – Etude
- Moulin de la Fosse (Saint-Sulpice) – Etude

➤ PPRE- RISLE

La Déclaration d'Intérêt Général a été validée par les services de l'état. Une enquête publique va démarrer pour une durée de 2 mois. Les travaux sur le Vauferment devraient débuter à partir de juin/septembre 2018. 26 propriétaires sont concernés et pour l'instant 16 ont répondu favorablement. Une réunion va être organisée prochainement à Sainte-Gauburge.

➤ PPRE – CHARENTONNE GUIEL

Le diagnostic terrain devrait débuter à partir d'avril pour une durée de 6 mois

➤ Projet de valorisation de la source et de la Risle

Des panneaux d'information vont être réalisés.

➤ Site Internet

Des devis ont été demandés pour développer un site internet.

**Délibération sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie**

Une ligne de trésorerie de 60 000 € va être contractée en attente du versement des subventions intervenant après le paiement des factures. Trois établissements bancaires ont été sollicités ; à l'unanimité, le Comité Syndical retient le Crédit Mutuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.